



Appel aux dons pour la restauration de la Pietà de l'église d'Aigné

www.fondation-patrimoine.org/74782

Lancement de la collecte de dons

La Fondation du patrimoine et la commune d'Aigné, lancent une collecte de dons pour la restauration de la statue de la Pietà de l'église d'Aigné le mardi 20 avril 2020. Ces travaux, dont le coût s'élève à 30 000 euros hors taxes, permettront à cette statue de retrouver ses couleurs d'origine. L'objectif de la collecte de dons est fixé à 3 000 euros.

Un peu d'histoire

La statue de la Vierge en pitié de l'église Notre-Dame d'Aigné date du XV^{ème} siècle. Il s'agit d'une œuvre en bois polychrome représentant la Vierge en mater dolorosa tenant le corps de son fils sur ses genoux après la descente de croix. C'est un thème très présent dans l'art chrétien du Moyen Age notamment entre le XIII^{ème} et le XV^{ème} siècle. Cette Pietà qui fut placée dans une niche au sein de l'église Notre-Dame d'Aigné est donc un exemple typique de l'iconographie religieuse de son époque. En outre cette Pietà est la plus grande du département.

C'est ce caractère exceptionnel qui vaut à cette statue d'avoir été inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1983.

Le projet de restauration

Aujourd'hui la statue est malheureusement en mauvais état, outre l'usure du temps elle a subi les assauts d'insectes xylophages. En 2018 la statue a subi un premier traitement d'anoxie visant à la protéger de ces insectes « mangeurs de bois ». La commune cherche aujourd'hui à la restaurer, le but est d'appliquer un traitement antifongique complet, de consolider la structure de la statue et de lui redonner ses couleurs d'origine. Pour cela il s'agira de faire un travail délicat pour dégager et refixer la polychromie et d'ajouter des retouches pour retrouver son aspect du XV^{ème} siècle.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de préservation et de mise en valeur du patrimoine, menée par cette petite commune du nord de la Sarthe. La sauvegarde de la « Pietà » viendra ainsi compléter les atouts patrimoniaux de ce village : la croix de Montaillé, le four à chanvre...

Faire un don pour restaurer cette statue, c'est participer à la sauvegarde d'un patrimoine local et à sa transmission aux générations futures.

La délégation de la Sarthe de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins... et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire. Depuis le lancement de son action en 2000, la délégation de la Sarthe a accompagné près de 300 propriétaires dans leur projet de restauration en leur octroyant le label de la Fondation du patrimoine. Plus de 17 millions d'euros de travaux de restauration ont ainsi été soutenus.

Grâce aux campagnes de mécénat populaire lancées avec les mairies ou les associations, la Fondation du patrimoine permet à tous les habitants d'une commune de se rassembler autour de l'histoire, de partager une identité et des racines et de préserver les métiers du patrimoine. Plus de 110 projets sarthois ont été soutenus en 20 ans, générant près de 900 000 euros de dons et plus 14 millions d'euros de travaux. A cela s'ajoute l'octroi, par la délégation de la Sarthe, de 695 000 euros de subventions aux porteurs de projet. [En savoir plus](#)

L'appel aux dons s'adresse à tous, particuliers et entreprises souhaitant participer à la réalisation de ce projet artistique :

◆ Pour faire un don : www.fondation-patrimoine.org/74782

◆ La Fondation du patrimoine fera parvenir à chaque donateur [un reçu fiscal](#).

CONTACTS :

FONDATION DU PATRIMOINE :

Délégation de la Sarthe
Emilie Benesteau
Chargée de mission
02.41.39.48.98
sarthe@fondation-patrimoine.org

Fondation du patrimoine
Délégation de la Sarthe
110 rue de Frémur
49000 ANGERS
www.fondation-patrimoine.org

COMMUNE D'AGNÉ

Mairie d'Aigné
3 Rue de la Mairie
72650 AIGNÉ